

FINANCE, ÉCONOMIE, COMMERCE ET INDUSTRIE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE : ÉCRITS DES ÉCONOMISTES ANGLAIS, FRANÇAIS, BELGES, ALLEMANDS

JEAN-MARIE THIVEAUD*

*MONNAIE MONDIALE, MONNAIE EUROPÉENNE
DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^{ÈME} SIÈCLE*

L'attrait des intellectuels allemands pour ces affaires de monnaie universelle ou internationale trouve une autre manifestation, exactement au même moment, dans les développements antithétiques de J.G. Fichte sur *L'Etat commercial fermé*¹. La détérioration des relations politiques internationales, les guerres de la Révolution et du Consulat en Allemagne, la coalition contre la France, les mouvements de révolte intérieurs en Allemagne ne laissent pas d'inquiéter les intellectuels, même lorsqu'ils avaient pu être, comme Fichte, favorable aux idées révolutionnaires de liberté et de fraternité. Dans ce traité de philosophie politique théorique, J.G. Fichte, reprenant en quelque sorte les thèses exprimées par Platon dans *Les Lois*, esquisse un modèle de « *l'Etat de raison* » qui veut échapper au « *grand Etat commercial international* » et à la « *monnaie mondiale* » car « *la valeur de la monnaie mondiale par rapport à la marchandise n'a point d'autre garantie que l'opinion publique, cette proportion est variable et fluctuante tout comme celle-ci* ». Le propos de Fichte ne vise pas la mise en place d'une monnaie universelle mais, au contraire, à la constitution, au travers de son Etat commercial fermé, d'un pôle de résistance à cette redoutable « *monnaie mondiale* » qu'il décrit abondamment et qui n'est pas sans quelque rapport, au moins théorique, avec notre situation actuelle de globalisation ou de mondialisation. Dans une Allemagne soumise par les circonstances à la famine et à la pénurie, Fichte dessine un modèle original où certains commentateurs ont voulu, abusivement, voir l'anticipation du système de la planification socialiste, alors qu'à mes yeux il évoquerait davantage l'exemple américain, entre protectionnisme d'un côté et « *dollarisation* » de l'économie mondiale, de l'autre. « *Toute possibilité du commerce mondial* », écrit Fichte, « *repose sur la possession d'un moyen d'échange valant pour toute la terre et sur son caractère utilisable par*

241

* Conseiller du président de l'Association d'économie financière, Conseiller scientifique, cabinet du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Le présent article constitue la dernière partie d'un article plus important intitulé « *Le financement des sociétés marchandes, commerciales et industrielles en France et en Europe du VII^{ÈME} siècle au XVI^{ÈME} siècle* ». Les deux premières parties sont parues dans les numéros précédents de la Revue.

nous-mêmes. A celui qui ne possède pas ce signe de la valeur, - monnaie d'or ou d'argent - universellement accepté, l'étranger ne voudra rien vendre... Un commerce par le moyen de la monnaie est désormais impossible entre eux. Seul subsiste le troc, marchandise contre marchandise et celui-ci ne devrait pas prendre le dessus, déjà en raison de son inconvénient... Ainsi, la solution de notre problème sera la suivante : toute la monnaie mondiale se trouvant aux mains des citoyens, c'est-à-dire tout l'or et tout l'argent, serait à mettre hors cours et à changer en une nouvelle monnaie nationale, qui ne vaudrait qu'à l'intérieur du pays et qui seule vaudrait dans ce pays... Par la mesure décrite plus haut, le gouvernement entre en possession de toute la monnaie mondiale qui circulait jusque-là dans le pays... Par conséquent, il n'en usera plus qu'avec l'étranger, il deviendra par rapport à cet étranger une puissance considérable et prédominante, couverte à l'intérieur aussi et se suffisant à elle-même... le gouvernement paie ou encaisse de la monnaie mondiale ; avec l'étranger, avec le citoyen, il paie ou encaisse de la monnaie nationale... C'est pourquoi le premier Etat qui se ferme ne doit épargner ni son or ni son argent ; plus tôt il les dépense et plus il obtiendra en échange ; ultérieurement leur valeur décroîtra jusqu'à atteindre leur vraie valeur intrinsèque. Ici, le premier gagne le plus ; celui qui vient ensuite gagne d'autant moins qu'il est venu plus tard»². Les craintes exprimées par Fichte dans son essai politique trouveront leur confirmation effective, quelques années plus tard, dans une correspondance de Napoléon I^{er} aux rois de Naples et de Hollande, retrouvée par hasard par E. de Parieu en 1871, peu de temps après la chute de Napoléon III et qui aurait pu entraîner davantage la conviction du neveu en faveur de l'Union latine, dans sa deuxième phase de 1867, si ce dernier avait eu connaissance des écrits de son glorieux oncle³. L'empereur, quoiqu'en termes brefs et techniquement précis, puisqu'il se réfère aux dispositions de la loi de germinal an XI, paraît caresser, lui aussi, le projet d'une monnaie unifiée sur l'ensemble de l'Europe. « *Mon frère* », écrit-il aux deux souverains, « *si vous faites frapper de la monnaie, je désire que vous adoptiez les mêmes divisions de valeur que dans les monnaies de France, et que vos pièces portent d'un côté votre effigie et de l'autre les armes de votre royaume. J'ai déjà fait la même chose pour mon royaume d'Italie. Les princes confédérés font la même chose. De cette manière, il y aura dans toute l'Europe uniformité de la monnaie, ce qui sera d'un grand avantage pour le commerce. Il n'y aurait pas d'inconvénient à faire mettre en légende la valeur de la monnaie, comme, par exemple, Napoléon de 20 francs, etc. à Finkenstein, le 6 mai 1807* ». Le temps et les circonstances n'ont pas permis de parvenir à la réalisation de ce rêve napoléonien d'une monnaie européenne uniforme, dont l'Angleterre, à tout le moins, aurait été exclue *de facto*, sauf au prix risqué de quelque nouvelle tentative de débarquement conquérant. Au reste, comme on le sait, la faiblesse de la monnaie britannique dans ces périodes servit précisément d'atout aux Anglais pour favoriser le retournement politique et militaire de la situation internationale et l'effondrement de l'empire français. Elle servit ensuite d'argument, après la victoire et le Congrès de Vienne, pour l'adoption, en 1816, de l'étalon-or. Malgré les exhortations renouvelées à la paix universelle et à une confédération européenne des nations, exprimées par différentes personnalités

internationales, autour du Congrès de Vienne, l'idée d'une monnaie internationale ou unique tend à disparaître pendant quelques décennies.

*LES ÉCRITS DE SISMONDI SUR LE FINANCEMENT
DU COMMERCE EN FRANCE, EN ANGLETERRE ET EN ALLEMAGNE*

A coté de Fichte ou de Saint-Simon et dans des termes très différents, Charles Léonard Simon de Sismondi (1773-1846) figure ainsi incontestablement au rang des pionniers de cette théorisation de la crise dont il est le premier à conduire vraiment l'analyse. Sa position, contestée par les économistes du moment et qu'il a exprimée en forme d'antithèse aux théories de J.B. Say et de Ricardo, apparaît au reste comme une sorte de revirement dans la pensée de son auteur. Sa jeune gloire avait tenu à la publication, en 1803, à Londres où sa famille s'était provisoirement réfugiée, d'un traité *De la richesse commerciale, ou nouveaux principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce*. Cet ouvrage avait pour seul avantage d'être le premier essai de vulgarisation d'Adam Smith en langue française, publié quelques mois avant le traité de J.B. Say. Ce succès avait fait de lui un adepte de Smith, au point que, vers 1816, l'*Encyclopedia Britannica* s'adressa à lui pour rédiger la notice sur l'économie politique. Il en profita pour réexaminer ses opinions de jeunesse à la lumière des événements qui s'étaient déroulés depuis 1803 et en contrepoint des thèses que publiait Ricardo, dans le même moment, dans les *Principles of Political Economy* de 1817. Longtemps amoureux inconditionnel de l'Angleterre, Sismondi modifie assez radicalement sa pensée. En 1819, il publie ses *Nouveaux principes d'économie politique* et choisit l'exemple de l'Angleterre pour exposer ses considérations réformées par l'histoire récente. « *Une seule nation voit contraster sans cesse sa richesse apparente avec l'effroyable misère du dixième de sa population, réduite à vivre de la charité publique... Et si ces réflexions ne peuvent lui être utiles à elle-même, du moins estimerai-je avoir servi l'humanité et mes compatriotes en montrant les dangers de la carrière qu'elle parcourt et en établissant par son expérience même que faire reposer l'économie politique sur une concurrence sans bornes, c'est autoriser les efforts de chacun contre la société, et sacrifier l'intérêt de l'humanité à l'action simultanée de toutes les cupidités industrielles* ». Sismondi démonte alors et le sacro-saint principe de la théorie des débouchés et le « fatalisme éthéré de Ricardo » qui prétend, dit-il, « *que tout est égal et que rien ne fait mal à rien* ». Partant d'une étude des composantes des sociétés et de leur rapport respectif à la production et à la consommation, il en déduit l'absurdité fondamentale d'un système en marche vers un horizon de richesse sans limites. Renouant avec les analyses philosophiques antiques de l'enrichissement sans bornes, et avec les analyses pré-révolutionnaires du Lyonnais Mathon de la Cour, il réhabilite ainsi la « chrématistique » dont il est, semble-t-il, le premier à forger le terme en français, sinon à utiliser le concept tombé en désuétude par excès de casuistique. Pour défendre sa thèse de « *l'engorgement du marché* », Sismondi introduit la notion des crises commerciales, en se fondant sur les exemples subis par

l'Angleterre depuis le début du siècle. « *La consommation* », écrit-il, « *n'est point la conséquence nécessaire de la production ; l'engorgement des marchés est au contraire le résultat inévitable du système où l'on se précipite* ». Dans une édition ultérieure en 1826, Sismondi écrit : « *Sept ans se sont écoulés depuis la première édition de cet ouvrage et les révolutions commerciales qui se sont succédé dans cet intervalle ont à mes yeux confirmé toujours plus la doctrine que, chez les nations opulentes, la production était souvent déterminée non par les besoins mais par l'abondance des capitaux et qu'alors, dépassant bientôt la consommation, elle produit une détresse cruelle* ».

*LES ÉCRITS DE P. ENFANTIN, COURNOT, QUETELET,
HORACE SAY, COQUELIN, CH. RENOUARD,
CLÉMENT JUGLAR, E. LEVASSEUR ET P. LEROY-BEAULIEU
SUR LES CRISES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES*

Dans cette période, l'Europe, entre Cournot et Quételet, renouvelle les méthodes actuarielles esquissées par les derniers arithméticiens des Lumières et les saint-simoniens, en bons mathématiciens, récupèrent pour leurs thèses ce regain d'intérêt. « *C'est le dernier effort du rationalisme humain* », écrit le Père Enfantin ; « *cette science est le chaînon philosophique qui rattache la théologie ancienne à la théologie nouvelle... le calcul des probabilités n'est autre chose que la manifestation de l'intelligence humaine passant de la conception de l'absolu à celle du progrès* »⁴. Les deux projets pour une banque d'un nouveau type, que les frères Péreire soumettent au Parlement et à la communauté financière, en 1831, témoignent de la créativité collégiale du mouvement. Ils préfigurent d'ailleurs, vingt ans en avant, les constructions institutionnelles qui restent attachées à leur nom : *le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier, le Crédit mobilier, le Crédit mutuel* notamment, y sont déjà contenus, comme l'avait noté Proudhon. Ces jeunes banquiers, philanthropes et polytechniciens étaient animés par une foi ardente dans le progrès de la civilisation industrielle et l'amélioration du sort de l'humanité. Ils ne doutaient plus, grâce à la force de ces convictions, de « la vertu sociale du crédit » ni de « la puissance morale de l'argent ».

En France, vers 1840, le fait de la « crise », crise d'argent, crise financière, crise commerciale, selon les diverses manifestations et appellations, occupe une large part des discussions dans les cercles des économistes mais les points de vue sont très hésitants.

« *Si nous sommes moins entreprenants, comme négociants, comme manufacturiers, comme navigateurs, et si nous ne courons pas les chances de fortune qui tentent si souvent nos rivaux* », écrit, en 1847, Horace Say, « *nous recueillons d'un autre côté les fruits de notre prudence ; les crises commerciales sont chez nous moins fréquentes et ont surtout des conséquences moins graves que partout ailleurs...* »⁵. « *Nos affaires intérieures s'en trouveraient même rarement atteintes, sans les circonstances étrangères au commerce régulier, qui font porter les spéculations et le plus habituellement l'agiotage sur les rentes et sur les actions diverses qui se négocient à la*

Bourse ». Commentant ainsi la « *crise financière* » et le rôle respectif de la Banque de France et du Trésor, Horace Say débusque le vieux « *diable d'argent* » et dénonce les méfaits du crédit, germe de toutes les maladies économiques. Cette conception est soutenue par nombre d'économistes qui en trouvent la vérification dans les crises à répétition de l'Angleterre et dans les mesures thérapeutiques choisies par le gouvernement en réformant drastiquement, en 1844, plus doucement dans les années suivantes, la Banque d'Angleterre⁶. Cette association des dysfonctionnements du système financier à l'apparition des crises, quoique disputée par certains, est une ferme conviction pour la plupart des économistes qui s'affichent disciples de J.B. Say. En 1848, Charles Coquelin écrit : « *Les crises commerciales* », écrit-il en effet, « *ne sont réellement pas autre chose que des disparitions momentanées du crédit... Est-ce à dire que le crédit soit une source de mal?... Ce serait l'avis des moralistes qui ont prêché le mépris des richesses ; est-ce celui des économistes et des hommes d'Etat ? A ce compte... pour ne pas exposer les agriculteurs aux ravages de la grêle, ils devraient leur défendre de cultiver les champs...* ». Grand observateur de ces phénomènes, Coquelin leur consacre une notice du *Dictionnaire de l'économie politique* : « *Il semble qu'au lieu de se faire des crises commerciales une arme contre l'usage même du crédit* », écrit Coquelin, « *on devrait plutôt... les considérer comme la juste mesure des avantages qu'il assure tant qu'il existe... Après tout, l'unique résultat de la retraite du crédit est de ramener brusquement la société au point où elle se serait trouvée en tout temps si elle avait toujours été privée de son concours* ». Cette position, quoique minoritaire autour de la révolution de 1848, n'est pas limitée à quelques dissidents et elle tend à gagner davantage d'adeptes parmi les économistes, vers le milieu des années 1850. La mobilisation du crédit par Napoléon III, les problèmes monétaires croissant, les crises répétées à l'étranger fournissent de nouveaux motifs d'approfondissement.

245

Chez les statisticiens, nourris eux aussi de positivisme, la lecture de la périodicité des phénomènes enregistrés dans leurs relevés statistiques constitue, depuis longtemps, un exercice de choix. Dans les années 1840, l'un des maîtres européens du moment, l'astronome, mathématicien et moraliste belge Quételet écrit : « *Parmi les faits variables qu'on observe à la surface de notre globe, les plus remarquables sont certainement ceux qui obéissent à des lois de périodicité... Ces phénomènes, jusqu'à ce jour, ont été considérés isolément et ont trouvé place dans les différentes branches des sciences, selon la spécialité des observateurs qui s'en occupaient... On n'a pas songé, que je sache, à les observer simultanément* »⁷. La grande idée, chère à Quételet et à la plupart des savants contemporains dans les diverses disciplines, vise à transposer les lois de périodicité fixées depuis longtemps dans l'ordre de la nature, sur le registre des faits sociaux, économiques et politiques, grâce à des calculs incontestables.

En 1855, Clément Juglar livre, dans *l'Annuaire de l'économie politique*, une première notice sur le mécanisme des crises, dont il étudie le fonctionnement à partir des dépouillements statistiques des livres de la Banque de France. Au cours de l'année 1857, il publie dans le *Journal des économistes*, au long de trois

livraisons, les résultats de son enquête sur « *les crises commerciales et monétaires de 1800 à 1857... Quoique l'examen des documents statistiques... puisse engager à conclure et à reconnaître une loi économique, la prudence conseille de ne pas trop se hâter... Les crises se renouvellent avec une telle constance, une telle régularité, qu'il faut bien en prendre son parti et y voir le résultat des écarts de la spéculation et d'un développement inconsidéré de l'industrie et des grandes entreprises commerciales...* ».

Ch. Renouard, grand juriste du commerce, résume les principales causes de la crise : « *dans la disette, première cause indépendante des hommes ; dans la guerre, qui a occasionné des pertes directes et indirectes et jeté le trouble dans l'économie sociale ; dans le développement excessif des travaux publics ; dans l'esprit de spéculation qui, de sa nature, tend toujours à aller à l'extrême ; dans la situation morale du pays qui abandonnant beaucoup trop, il faut le dire, les nobles préoccupations des arts, des sciences, de la politique, des grandes idées, enfin, s'est beaucoup trop exclusivement jeté dans les préoccupations d'affaires, de jouissances physiques et de luxe* ».

En 1900, dans son *Traité théorique et pratique d'économie politique*, en citant Juglar, P. Leroy-Beaulieu aborde la question des crises avec beaucoup de précautions : « *Les crises sont un détraquement momentané de l'engrenage économique...* ». Au lendemain de la mort de Clément Juglar, prononçant l'éloge funèbre de ce dernier, dans la séance du 5 mars 1905 de la Société de statistique de Paris, Emile Levasseur évoque les fondements de la théorie qui a fait la célébrité de son regretté collègue : « *Les crises* », dit Juglar, « *comme les maladies, paraissent une des conditions de l'existence des sociétés où le commerce et l'industrie dominent. On peut les prévoir, les adoucir, s'en préserver jusqu'à un certain point, faciliter la reprise des affaires; mais les supprimer c'est ce que jusqu'ici, malgré les combinaisons les plus diverses, il n'a été donné à personne... La vie* », conclut Juglar, « *c'est le mouvement ; les affaires, c'est la circulation des produits ou de ce qui les représente, les effets de commerce, les lettres de change... nous sommes entraînés dans un mouvement d'ensemble qui domine tout le mécanisme social, les Banques comme un simple manomètre indiquant seulement la pression* ».

246

NOTES

1. J.G. Fichte, *L'Etat commercial fermé*, trad.fr., Paris-Lausanne, L'Age d'homme, 1980.
2. J.C. Fichte, *op.cit.*, *passim*, Livre II, ch.3, 4, 5, 6 et Livre III, ch.2, 4, 5, 6.
3. E. de Parieu, « La question de l'unification monétaire en 1870 », in : *Journal des économistes*, 15 mai 1871.
4. *Le Globe*, 4 avril 1831.
5. H. Say, *La crise financière et la Banque de France*, in : *Journal des économistes*, T.XVI, mars 1847.
6. G. de Molinari, *La crise financière et commerciale en Angleterre*, in : *Journal des économistes*, T.XVII, juillet 1847 ; L.Faucher, *De la crise financière dans la Grande-Bretagne*, *ibidem*, T.XVIII, novembre 1847.
7. Quételet, *Lettre du 20 décembre 1842 à S.A.R. le Duc régent de Saxe-Cobourg et Goths*, in : *Lettres sur la théorie des probabilités appliquées aux sciences morales et politiques*, Bruxelles, 1846.